



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION valant règlement de consultation

Location de matériel pour les travaux de restauration de la zone humide de La Fontaine à St Eloy-la-Glacière

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

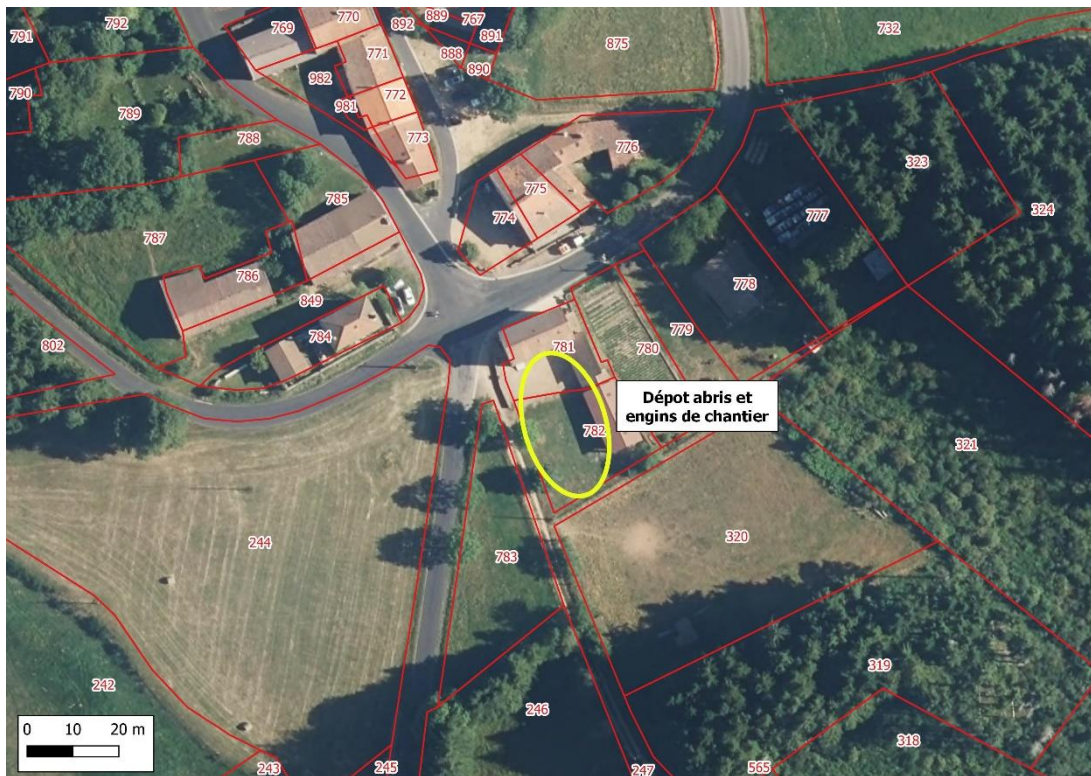
Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2. Procédure de passation

Marché à bons de commande passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3. Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra livrer le matériel sur le terrain situé à l'arrière de la mairie de **Saint-Eloy-la Glacière – 63890**. Il s'agit des parcelles A 0781 et A 0782.





Matériel :

La location devrait s'étaler sur un mois environ (avril 2025). Une deuxième tranche de travaux pourrait également avoir lieu d'ici le mois de septembre 2025 (environ 1 semaine de chantier)

	Nombre d'engin
Pelle mécanique <5T	1
Enfonce-pieux adapté pelle <5T	1
Pelle mécanique 5T	1
Pince de tri 5T	1
Pelle mécanique 8T	1
Pince de tri 8T	1
Dumper girabenne 3000 L	1
Abris de chantier 4/5 personnes (y.c. transport aller/retour)	1

Abris de chantier : Cabanon de chantier 4 à 5 personnes

Chaque commande fera l'objet de l'émission d'un bon de commande indiquant les dates de début et de fin de location du matériel, les matériels à livrer et leurs jours d'utilisation (jours fériés, RTT et week-end par exemple).

Il est attendu du prestataire un détail et les caractéristiques techniques du matériel proposé dans son offre.

Durée :

Le marché est conclu pour une durée de **08 mois** à compter de sa notification.

Démarrage des travaux

Pour la première tranche de travaux (avril 2025), les engins (+ abris de chantier) devront être livrés au plus tard le **lundi 07 avril 2025**

4. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (40%)
2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (30%)
3. Date de livraison du matériel (30%)



Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5. Pièces constitutives du marché

La présente lettre de consultation signée

6. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Le prestataire définira dans son offre le prix unitaire pour les prestations suivantes :

Montant unitaire (A renseigner par le candidat) :

Matériel demandé	Montant unitaire pour <u>une journée</u> si la durée de location est inférieure à 5j en € HT	Montant unitaire pour <u>une journée</u> si la durée de location est comprise entre 6 et 15 j en € HT	Montant unitaire pour <u>une journée</u> si la durée de location est comprise entre 16 et 21 j en € HT
Pelle mécanique <5T			
Enfonce-pieux adapté pelle <5T			
Pelle mécanique 5T			
Pince de tri 5T			
Pelle mécanique 8T			
Pince de tri 8T			
Dumper girabenne 3000 L			
Abris de chantier 4/5 personnes (y.c. transport aller/retour)	/	/	

* Les jours de location sont exprimés en jours « ouvrés » ; soit du lundi 08h au vendredi 17h.



Taux d'assurance relatif à la couverture bris de machine, composée d'une renonciation à recours du loueur ou de son assureur (A renseigner par le candidat) :%

Taux de TVA applicable au prix unitaire (A renseigner par le candidat) :%

Transport :

	Quantité	P.U HT €	P.U TVA €	P.U TTC €
Transport aller/retour jusqu'à St Eloy-la-Glacière	1			

7. Délais de paiement et intérêts moratoires

Il n'est pas prévu d'acompte dans le cadre de ce marché.

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondant au nombre de jours réellement travaillé, relative au bon de commande émis.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures seront transmises par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **mercredi 2 avril 2025 à 12h00** (Dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

9. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.



10. Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

11. DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un RIB
- ✓ Les fiches techniques des matériels proposés
- ✓ Les « conditions générales de location »

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez